



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-513

PUBLIÉ LE 29 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Assistance publique-Hôpitaux de Paris-Service "Concours Affectations" / Centre de la Formation et du Développement des Compétences

75-2021-09-24-00005 - Arrêté modifiant l'arrêté d'ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris n (2 pages)

Page 3

75-2021-09-24-00006 - Arrêté modifiant l'arrêté d'ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers en chef n
75-2021-08-02-00 (2 pages)

Page 6

Assistance publique-Hôpitaux de Paris-Service
"Concours Affectations"

75-2021-09-24-00005

Arrêté modifiant l'arrêté d'ouverture du
concours externe sur titres pour l'accès au corps
des ingénieurs hospitaliers de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris n

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES DE L'AP-HP**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

SERVICE CONCOURS

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°91-868 du 5 septembre 1991 portant statut particulier du corps des ingénieurs de la fonction publique hospitalière et du corps des ingénieurs de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté 75-2021-08-02-00002 du 2 août 2021 portant ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013, fixant les matières déléguées par le directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2021 portant délégation de signature du directeur des ressources humaines de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Le directeur des ressources humaines entendu ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 3 de l'arrêté 75-2021-08-02-00002 du 2 août 2021 portant ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, est modifié en ce sens que la date limite de dépôt du dossier de l'épreuve d'admission est décalée au 13 octobre 2021 à 14 heures (heure de Paris).

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24/09/2021

Pour le Directeur Général
et par délégation,
Pour le Directeur des ressources
humaines,

Directrice du Département Formation
Continue et Développement Professionnel
Continu

Albane TRIHAN

Assistance publique-Hôpitaux de Paris-Service
"Concours Affectations"

75-2021-09-24-00006

Arrêté modifiant l'arrêté d'ouverture du
concours externe sur titres pour l'accès au corps
des ingénieurs hospitaliers en chef n
75-2021-08-02-00

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES DE L'AP-HP**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

SERVICE CONCOURS

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°91-868 du 5 septembre 1991 portant statut particulier du corps des ingénieurs de la fonction publique hospitalière et du corps des ingénieurs de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté 75-2021-08-02-00004 du 2 août 2021 portant ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013, fixant les matières déléguées par le directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2021 portant délégation de signature du directeur des ressources humaines de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Le directeur des ressources humaines entendu ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 3 de l'arrêté 75-2021-08-02-00004 du 2 août 2021 portant ouverture du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers en chef de classe normale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, est modifié en ce sens que la date limite de dépôt du dossier de l'épreuve d'admission est décalée au 13 octobre 2021 à 14 heures (heure de Paris).

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24/09/2021

Pour le Directeur Général
et par délégation,
Pour le Directeur des ressources
humaines,

Directrice du Département Formation
Continue et Développement Professionnel
Continu

Albane TRIHAN

